



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24800074700076	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE COMMUNES - PAYS DU COQUELICOT
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : Service Gestion Comptable d'Albert

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : COMCO - Eau Concession (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	32

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	33
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	34
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	36

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 097 017,84	1 135 660,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 961 357,84
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 097 017,84	2 097 017,84

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 792 251,39	2 755 603,84
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	389 257,41	457 489,93
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 31 584,97	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 213 093,77	3 213 093,77

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 310 111,61	5 310 111,61
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	435 560,00	0,00	333 900,00	333 900,00	333 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	133 000,00	0,00	122 400,00	122 400,00	122 400,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses de gestion des services		581 560,00	0,00	469 300,00	469 300,00	469 300,00
66	Charges financières	72 100,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
67	Charges exceptionnelles	97 100,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		750 760,00	0,00	545 300,00	545 300,00	545 300,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	452 189,58		716 717,84	716 717,84	716 717,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	800 000,00		835 000,00	835 000,00	835 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 252 189,58		1 551 717,84	1 551 717,84	1 551 717,84
TOTAL		2 002 949,58	0,00	2 097 017,84	2 097 017,84	2 097 017,84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 097 017,84
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	26 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	767 031,00	0,00	804 660,00	804 660,00	804 660,00
Total des recettes de gestion des services		793 031,00	0,00	850 660,00	850 660,00	850 660,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 065,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		811 096,00	0,00	950 660,00	950 660,00	950 660,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	185 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		185 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
TOTAL		996 096,00	0,00	1 135 660,00	1 135 660,00	1 135 660,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	961 357,84
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 097 017,84
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 366 717,84
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	126 500,00	180 392,74	202 480,00	202 480,00	382 872,74
21	Immobilisations corporelles	863 463,26	208 864,87	2 090 271,39	2 090 271,39	2 299 136,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	31 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 021 463,26	389 257,41	2 302 751,39	2 302 751,39	2 692 008,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	255 200,00	0,00	279 500,00	279 500,00	279 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	255 200,00	0,00	279 500,00	279 500,00	279 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 276 663,26	389 257,41	2 582 251,39	2 582 251,39	2 971 508,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	185 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	235 000,00		210 000,00	210 000,00	210 000,00
	TOTAL	1 511 663,26	389 257,41	2 792 251,39	2 792 251,39	3 181 508,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 213 093,77****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	144 499,00	457 489,93	628 739,00	628 739,00	1 086 228,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	48 562,00	0,00	550 147,00	550 147,00	550 147,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	193 061,00	457 489,93	1 178 886,00	1 178 886,00	1 636 375,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	6 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	199 452,00	457 489,93	1 178 886,00	1 178 886,00	1 636 375,93
021	Virement de la section d'exploitation (4)	452 189,58		716 717,84	716 717,84	716 717,84

COMMUNAUTE COMMUNES - PAYS DU COQUELICOT - COMCO - Eau C

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	800 000,00		835 000,00	835 000,00	835 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 302 189,58		1 576 717,84	1 576 717,84	1 576 717,84
TOTAL		1 501 641,58	457 489,93	2 755 603,84	2 755 603,84	3 213 093,77

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 213 093,77
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 366 717,84
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	333 900,00		333 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	122 400,00		122 400,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00		3 000,00
66	Charges financières	57 000,00	0,00	57 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	14 000,00	835 000,00	849 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		716 717,84	716 717,84
	Dépenses d'exploitation – Total	545 300,00	1 551 717,84	2 097 017,84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 097 017,84
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	185 000,00	185 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	279 500,00	0,00	279 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	382 872,74	0,00	382 872,74
21	Immobilisations corporelles (6)	2 299 136,06	0,00	2 299 136,06
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 000,00	25 000,00	35 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 971 508,80	210 000,00	3 181 508,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	31 584,97
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 213 093,77
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	46 000,00		46 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	804 660,00		804 660,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	185 000,00	285 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	950 660,00	185 000,00	1 135 660,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	961 357,84
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 097 017,84
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 086 228,93	0,00	1 086 228,93
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	550 147,00	0,00	550 147,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	25 000,00	25 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		835 000,00	835 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		716 717,84	716 717,84
	Recettes d'investissement – Total	1 636 375,93	1 576 717,84	3 213 093,77

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 213 093,77
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	435 560,00	333 900,00	333 900,00
605	Achats d'eau	201 900,00	208 250,00	208 250,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	1 500,00	2 000,00	2 000,00
611	Sous-traitance générale	5 000,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6161	Multirisques	30 000,00	30 000,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	90 000,00	12 500,00	12 500,00
618	Divers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6238	Divers	15 500,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	35 900,00	24 500,00	24 500,00
6288	Autres	500,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	100,00	150,00	150,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	10 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	160,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	133 000,00	122 400,00	122 400,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	133 000,00	122 400,00	122 400,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		581 560,00	469 300,00	469 300,00
66	Charges financières (b) (8)	72 100,00	57 000,00	57 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	71 100,00	56 000,00	56 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	97 100,00	5 000,00	5 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	97 100,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	0,00	14 000,00	14 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	14 000,00	14 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		750 760,00	545 300,00	545 300,00
023	Virement à la section d'Investissement	452 189,58	716 717,84	716 717,84
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	800 000,00	835 000,00	835 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	800 000,00	835 000,00	835 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 252 189,58	1 551 717,84	1 551 717,84
043	Opérat* ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 252 189,58	1 551 717,84	1 551 717,84
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 002 949,58	2 097 017,84	2 097 017,84

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 097 017,84
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	14 944,50
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	13 944,50
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	26 000,00	46 000,00	46 000,00
70118	Autres ventes d'eau	26 000,00	40 000,00	40 000,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	6 000,00	6 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	787 031,00	804 660,00	804 660,00
752	Revenus des immeubles	10 000,00	15 000,00	15 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	757 031,00	789 660,00	789 660,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		793 031,00	850 660,00	850 660,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	18 065,00	100 000,00	100 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	18 065,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		811 096,00	950 660,00	950 660,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	185 000,00	185 000,00	185 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	185 000,00	185 000,00	185 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		185 000,00	185 000,00	185 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		996 096,00	1 135 660,00	1 135 660,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	961 357,84
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 097 017,84
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	126 500,00	202 480,00	202 480,00
2031	Frais d'études	125 000,00	200 980,00	200 980,00
2033	Frais d'insertion	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	863 463,26	2 090 271,39	2 090 271,39
2111	Terrains nus	15 000,00	30 000,00	30 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	848 463,26	2 010 271,39	2 010 271,39
21561	Service de distribution d'eau	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	31 500,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	31 500,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 021 463,26	2 302 751,39	2 302 751,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	255 200,00	279 500,00	279 500,00
1641	Emprunts en euros	255 000,00	260 000,00	260 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	200,00	19 500,00	19 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		255 200,00	279 500,00	279 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 276 663,26	2 582 251,39	2 582 251,39
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)(8)	185 000,00	185 000,00	185 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	185 000,00	185 000,00	185 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	21 400,00	21 400,00	21 400,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	22 700,00	22 700,00	22 700,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	340,00	340,00	340,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 210,00	1 210,00	1 210,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	77 000,00	77 000,00	77 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	17 850,00	17 850,00	17 850,00
13918	Autres subventions d'équipement	44 500,00	44 500,00	44 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	25 000,00	25 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		235 000,00	210 000,00	210 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 511 663,26	2 792 251,39	2 792 251,39

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	389 257,41
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	31 584,97
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 213 093,77
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	144 499,00	628 739,00	628 739,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	144 499,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	628 739,00	628 739,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	48 562,00	550 147,00	550 147,00
1678	Autres dettes condit° particulières	48 562,00	550 147,00	550 147,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		193 061,00	1 178 886,00	1 178 886,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 391,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	6 391,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 391,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		199 452,00	1 178 886,00	1 178 886,00
021	Virement de la section d'exploitation	452 189,58	716 717,84	716 717,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	800 000,00	835 000,00	835 000,00
28031	Frais d'études	816,00	8 160,00	8 160,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	360,00	360,00	360,00
28135	Installations générales, agencements, ..	396,00	396,00	396,00
28138	Aménagement Autres constructions	36 295,00	36 295,00	36 295,00
28151	Installations complexes spécialisées	162 049,00	162 049,00	162 049,00
28153	Installations à caractère spécifique	37 500,00	37 500,00	37 500,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	182 000,00	182 000,00	182 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	525,00	525,00	525,00
28173	Constructions (mise à disposition)	60 000,00	87 656,00	87 656,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	124 031,00	124 031,00	124 031,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	190 650,00	190 650,00	190 650,00
28182	Matériel de transport	2 300,00	2 300,00	2 300,00
28188	Autres	3 078,00	3 078,00	3 078,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 252 189,58	1 551 717,84	1 551 717,84
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	25 000,00	25 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 302 189,58	1 576 717,84	1 576 717,84
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 501 641,58	2 755 603,84	2 755 603,84

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	457 489,93
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 213 093,77
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
202390067300001	20/08/2023	500 000,00	415 000,00	2 386,98	415 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		500 000,00	415 000,00	2 386,98	415 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actualisé					
153 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 880 268,79									
1641 Emprunts en euros (total)					4 880 268,79									
00000521883 (ALBERT)	CREDIT AGRICOLE	03/01/2017	31/01/2017	15/04/2017	100 000,00	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	0.500	0.508	EUR	T	P	O	A-1
000082 (ALBERT)	DEXIA CL	01/05/1997	01/05/1997	01/09/1997	521 375,64	F	Taux fixe à 6.78 %	6.780	6.954	EUR	T	C	O	A-1
000088 (ALBERT)	DEXIA CL	26/11/1997	26/11/1997	01/03/1998	387 525,40	F	Taux fixe à 6.25 %	6.250	6.398	EUR	T	C	O	A-1
000144 (ALBERT)	DEXIA CL	01/08/2002	01/08/2002	01/02/2003	89 489,00	V	(Euribor 6M-Floor-0.25 sur Euribor 6M) + 0.25	3.670	3.758	EUR	S	C	O	A-1
000149 (ALBERT)	DEXIA CL	30/06/2003	30/06/2003	01/01/2004	91 469,00	F	Taux fixe à 4.38 %	4.380	4.428	EUR	S	C	O	A-1
000155 (ALBERT)	SFIL CAFFIL	01/07/2003	01/07/2003	01/07/2004	84 615,00	F	Taux fixe à 4.88 %	4.880	4.880	EUR	A	C	O	A-1
000165 (ALBERT)	SFIL CAFFIL	06/12/2004	06/12/2004	01/01/2006	106 231,00	V	(Euribor 6M-Floor-0.12 sur Euribor 6M) + 0.12	2.316	2.371	EUR	A	C	O	A-1
000172 (ALBERT)	SFIL CAFFIL	01/08/2005	01/08/2005	01/02/2006	59 598,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3.760	3.795	EUR	S	C	O	A-1
000188 (ALBERT)	SFIL CAFFIL	18/10/2006	18/10/2006	01/10/2007	190 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4.220	4.220	EUR	A	P	O	A-1
11AL030 (Miramont)	CAISSE D'EPARGNE	07/04/2011	01/01/2018	05/01/2018	131 161,18	F	Taux fixe à 4.63 %	4.630	4.630	EUR	A	P	O	A-1
1314477 (EX PNA)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/09/2014	01/01/2018	01/11/2018	248 084,25	V	A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	1.750	1.750	EUR	A	C	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
16529 (Contalmaison)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/11/2014	01/01/2018	02/01/2018	54 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
28192511 (Beaucourt sur Ancre)	CREDIT AGRICOLE	07/11/2005	01/01/2018	15/03/2018	40 061,92	F	Taux fixe à 3,44 %	3,440	3,440	EUR	A	P	O	A-1
486436 (Millencourt)	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018	01/01/2018	15/02/2018	42 927,35	F	Taux fixe à 0,84 %	0,840	0,843	EUR	T	P	O	A-1
7142 (Bertrancourt)	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018	01/01/2018	15/02/2018	40 339,34	F	Taux fixe à 3,45 %	3,450	3,495	EUR	T	P	O	A-1
72181087701 (Vauchelles les Authie)	CREDIT AGRICOLE	01/07/2010	01/01/2018	05/01/2018	32 147,27	F	Taux fixe à 3,44 %	3,440	3,440	EUR	A	P	O	A-1
72186096876 (Hedauville)	CREDIT AGRICOLE	06/12/2010	01/01/2018	15/12/2018	10 948,00	F	Taux fixe à 3,75 %	3,750	3,750	EUR	A	P	O	A-1
72193659080 (Harponville)	CREDIT AGRICOLE	24/05/2011	01/01/2018	15/03/2018	6 462,47	F	Taux fixe à 4,45 %	4,450	4,525	EUR	T	P	O	A-1
72204572815 (Ex PNA)	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	03/03/2012	01/01/2018	05/06/2018	289 466,53	F	Taux fixe à 1,88 %	1,880	1,880	EUR	A	P	O	A-1
72213967572 (Bouzincourt)	CREDIT AGRICOLE	20/03/2017	01/01/2018	15/02/2018	47 180,01	F	Taux fixe à 1,55 %	1,550	1,559	EUR	T	P	O	A-1
72213992924 (BRAY)	CREDIT AGRICOLE	24/10/2012	17/12/2012	15/03/2013	132 500,00	F	Taux fixe à 3,83 %	3,830	3,885	EUR	T	P	O	A-1
72214027003 (Cappr)	CREDIT AGRICOLE	29/10/2012	17/12/2012	15/03/2013	150 000,00	F	Taux fixe à 3,83 %	3,830	3,885	EUR	T	P	O	A-1
8255765 (Ex PNA)	CAISSE D'EPARGNE	18/10/2012	25/12/2012	25/03/2013	200 000,00	F	Taux fixe à 4,7 %	4,700	4,784	EUR	T	P	O	A-1
8277752 (Contalmaison)	CAISSE D'EPARGNE	08/07/2009	01/01/2018	25/03/2018	35 262,56	F	Taux fixe à 5,41 %	5,410	5,410	EUR	A	P	O	A-1
CP1466 - CONSO	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/07/2021	31/12/2021	31/01/2022	1 750 000,00	F	Taux fixe à 0,91 %	0,910	0,927	EUR	M	C	O	A-1
MON268561EUR (Miraumont)	SFIL CAFFIL	25/03/2010	01/01/2018	01/02/2018	12 352,23	F	Taux fixe à 2,63 %	2,630	2,656	EUR	T	P	O	A-1
MON268562EUR (Miraumont)	SFIL CAFFIL	25/03/2010	01/01/2018	01/02/2018	27 052,64	F	Taux fixe à 3,75 %	3,750	3,803	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					381 058,48												
1681 Autres emprunts (total)					381 058,48												
27058	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/10/2020	30/10/2020	03/06/2024	219 125,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O					A-1
27059	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/10/2020	30/10/2020	03/06/2024	136 762,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O					A-1
33744	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/03/2018	16/03/2018	03/06/2024	23 625,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O					A-1
98974 (Bus les Artois)	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/01/2018	01/01/2018	13/09/2019	1 546,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O					A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					5 261 327,27												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				IC/NE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 632 191,72				253 100,89	54 900,56	0,00	0,00	12 222,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 632 191,72				253 100,89	54 900,56	0,00	0,00	12 222,02
0000521883 (ALBERT)	N	0,00	A-1	68 902,28	13,04	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,608	3 770,95	3 051,87	0,00	512,49
000082 (ALBERT)	N	0,00	A-1	60 826,89	3,42	F	Taux fixe à 6,78 %	6,954	17 379,20	3 682,20	0,00	237,30
000088 (ALBERT)	N	0,00	A-1	51 669,92	3,92	F	Taux fixe à 6,25 %	6,398	12 917,52	2 926,61	0,00	195,11
000144 (ALBERT)	N	0,00	A-1	28 946,84	8,58	V	(TAG 6M(Positive)-Floor -0.3 sur TAG	4,264	2 982,36	1 105,27	0,00	369,40
000149 (ALBERT)	N	0,00	A-1	18 293,80	4,50	F	Taux fixe à 4,36 %	4,428	3 658,76	761,20	0,00	318,73
000155 (ALBERT)	N	0,00	A-1	16 923,00	4,50	F	Taux fixe à 4,88 %	4,890	3 384,60	825,84	0,00	328,50
000165 (ALBERT)	N	0,00	A-1	10 623,10	1,00	V	TAG 6M(Positive)-Floor -0.15 sur TAG	0,692	5 311,55	134,67	0,00	53,43
000172 (ALBERT)	N	0,00	A-1	5 959,80	1,58	F	Taux fixe à 3,76 %	3,795	2 979,90	196,07	0,00	46,37
000188 (ALBERT)	N	0,00	A-1	39 392,14	2,75	F	Taux fixe à 4,22 %	4,220	12 591,89	1 662,35	0,00	279,80
11AL030 (Miraumont)	N	0,00	A-1	110 314,98	17,01	F	Taux fixe à 4,63 %	4,630	4 058,60	5 107,58	0,00	4 851,34
1314477 (Ex PNA)	N	0,00	A-1	206 250,00	32,83	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	6 250,00	8 250,00	0,00	1 311,11
16529 (Cointalaison)	N	0,00	A-1	36 000,00	11,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	3 000,00	1 060,00	0,00	1 316,33
28192511 (Beaucourt sur Ancre)	N	0,00	A-1	11 056,92	1,21	F	Taux fixe à 3,44 %	3,440	5 435,96	380,43	0,00	153,13
466436 (Millencourt)	N	0,00	A-1	14 670,78	2,87	F	Taux fixe à 0,84 %	0,843	4 849,29	107,99	0,00	10,32



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital			
7142 (Bertrancourt)	N	0,00	A-1	8 920,01	1,37	F	Taux fixe à 3,45 %	3,495	232,02	0,00	13,05	5 895,42	0,00	13,05
72181087701 (Vauchelles les Authie)	N	0,00	A-1	8 869,66	1,01	F	Taux fixe à 3,44 %	3,440	305,12	0,00	152,99	4 359,86	0,00	152,99
72186098876 (Hedauville)	N	0,00	A-1	6 539,12	6,96	F	Taux fixe à 3,75 %	3,750	245,22	0,00	8,91	834,21	0,00	8,91
72193658080 (Harponville)	N	0,00	A-1	2 158,77	2,46	F	Taux fixe à 4,45 %	4,525	82,26	0,00	2,46	835,06	0,00	2,46
72204572815 (Ex PNA)	N	0,00	A-1	101 927,65	2,43	F	Taux fixe à 1,88 %	1,890	1 916,24	0,00	734,21	33 945,07	0,00	734,21
72213987572 (Bouzincourt)	N	0,00	A-1	19 752,01	3,87	F	Taux fixe à 1,55 %	1,559	278,21	0,00	28,93	4 823,99	0,00	28,93
72213992924 (BRIAY)	N	0,00	A-1	43 028,09	3,96	F	Taux fixe à 3,83 %	3,885	1 503,34	0,00	52,47	10 150,10	0,00	52,47
72214027003 (Cappv)	N	0,00	A-1	48 711,18	3,96	F	Taux fixe à 3,83 %	3,885	1 701,92	0,00	59,40	11 490,64	0,00	59,40
8255765 (Ex PNA)	N	0,00	A-1	67 668,51	3,98	F	Taux fixe à 4,7 %	4,784	2 905,52	0,00	33,89	15 750,60	0,00	33,89
827752 (Contalmaison)	N	0,00	A-1	28 783,57	14,23	F	Taux fixe à 5,41 %	5,410	1 557,19	0,00	1 136,08	1 293,26	0,00	1 136,08
CP1466 - CONSO	N	0,00	A-1	1 610 000,00	23,00	F	Taux fixe à 0,91 %	0,927	14 677,98	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
MON268581EUR (Miraumont)	N	0,00	A-1	2 668,19	1,33	F	Taux fixe à 2,63 %	2,656	52,84	0,00	3,88	1 767,32	0,00	3,88
MON268582EUR (Miraumont)	N	0,00	A-1	6 032,51	1,33	F	Taux fixe à 3,75 %	3,803	170,62	0,00	12,59	3 984,18	0,00	12,59
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		380 285,28					19 130,24	0,00	0,00	19 130,24	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		380 285,28					19 130,24	0,00	0,00	19 130,24	0,00	0,00
27058	N	0,00	A-1	219 125,00	19,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	10 956,25	0,00	0,00
27059	N	0,00	A-1	136 762,00	19,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	6 838,10	0,00	0,00
33744	N	0,00	A-1	23 625,00	19,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	1 181,25	0,00	0,00
98974 (Bus les Artois)	N	0,00	A-1	773,28	4,70	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	154,64	0,00	0,00
1662 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1667 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 012 477,00					272 231,13	54 900,56	0,00	272 231,13	0,00	12 222,02

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endossement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 080-248000747-20240408-DEL33_042024-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement délimité de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 012 477,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00
							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	16-12-2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'études, de recherche et de développement	5	10/12/2018
	Concessions et droits similaires	5	10/12/2018
	Autres immobilisations incorporelles	5	10/12/2018
	Agencements et aménagements de terrains nus	20	10/12/2018
	Agencements et aménagements de terrains bâtis	20	10/12/2018
	Construction de bâtiments d'exploitation	40	10/12/2018
	Aménagement des constructions bâtiments d'exploitation	15	10/12/2018
	Installations complexes spécialisées	15	10/12/2018
	Matériel spécifique - réseau d'adduction d'eau	50	10/12/2018
	Matériel spécifique - réseau d'adduction d'assainissement	60	10/12/2018
	Matériel industriel	15	10/12/2018
	Outillage industriel	5	10/12/2018
	Matériel spécifique - service de distribution d'eau	15	10/12/2018
	Matériel spécifique - service d'assainissement	15	10/12/2018
	Aménagement du matériel et outillage industriel	15	10/12/2018
	Agencements et aménagements divers	15	10/12/2018
	Matériel de transport - Véhicule léger	7	10/12/2018
	Matériel de transport - Véhicule technique	10	10/12/2018
	Matériel de bureau et matériel informatique	3	10/12/2018
	Mobilier	10	10/12/2018
	Autres immobilisations corporelles	10	10/12/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-31 584,97	-31 584,97
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	68 232,52	68 232,52
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	36 647,55	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	36 647,55	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	36 647,55	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	464 500,00	464 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 551 717,84	1 551 717,84
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 087 217,84	1 087 217,84

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		464 500,00	I 464 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		279 500,00	279 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	260 000,00	260 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	19 500,00	19 500,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		185 000,00	185 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	185 000,00	185 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A. remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

IV

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2024-EAU1 Interconnexion Ercourt-Mamez	1 491 000,00	0,00	1 491 000,00	0,00	336 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quote de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-15 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-16 : Assistance par les soins des agents, sous réserve qu'au moins un habitant territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-18-2* : Utilité par les besoins des agents, sous réserve qu'au moins de 15 000 habitants.
 332-18-3* : Communes de moins de 200 habitants.
 332-18-4* : Communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-18-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-18-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-18-7* : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinets.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directrice Générale des Services	A	0	9 208,80
Attaché principal	A	0	4 395,69
Attaché	A	0	1 694,67
Attaché	A	0	5 025,45
Ingénieur	A	0	27 898,77
Rédacteur territorial	B	0	3 416,44
Rédacteur territorial	B	0	2 559,90
Rédacteur territorial	B	0	1 047,20
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0	1 132,06
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	3 130,56
Technicien principal de 2ème classe	B	0	25 497,94
Technicien principal de 1ère classe	B	0	5 725,37
Adjoint administratif	C	0	2 757,78
Adjoint administratif	C	0	7 327,94
Rédacteur territorial	C	0	8 298,89
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	0	13 284,54
TOTAL GENERAL	A B C	0	122 400,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 92

Nombre de membres présents : 62

Nombre de suffrages exprimés : 75

VOTES :

Pour : 71

Contre : 2

Abstentions : 2

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par (1) Le Président,

A Albert le 08/04/2024

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Albert, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ADAMCZYK Virginie	
ARCHELIN Michèle	
BASSERIE Patrice	
BAYARD Hervé	
BEAUVARLET Franck	
BEGYN Emilie	
BERNARD Christian	
BERTON Shanael	
BIERWALD Dominique	
BILLORE Jean-Pierre	
BOURGUIGNON Francis	
BOXOEN Julie	
BROOD Sylvie	
BRUGE Emilie	
BRUNEL Stéphane	
BUISSET Christophe	
CAILLET Michel	
CARNAT Jean Pierre	
CARNEL Cyril	
CARON-DECROIX Virginie	
CARPI Jean-Pierre	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

CATHERINE Laurence	
CAUCHEFER Patrick	
CHAVATTE Jean Claude	
CLEMENT Laurie	
CLIQUET Claude	
COLSON Fabrice	
COULON Eric	
COZETTE Véronique	
CROCHET Geoffrey	
DACHEUX Michel	
DACHICOURT Fabien	
DAUCHET Marc	
DE BRETAGNE Maxence	
DEGARDIN Alain	
DEHAN Laetitia	
DEKYDTSPOTTER Pascal	
DELAPORTE Mathieu	
DELATTRE René	
DELORAINÉ Christophe	
DEMAILLY Myriam	
DEMILLY Stéphane	
DESTOMBES Michel	
DEVILLERS Dominique	
DHEILLY Eric	
DUBUISSON Benoit	
FOURDINIER Jean-Luc	
FOURNIER Jean-Michel	
FRANCOMME Hugues	
FROIDEVAL Honoré	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FUSI Perrine	
GOUGEON Jocelyne	
GUENEZ Jean-Marie	
GUILLEMONT Bernard	
HAUDIQUET Nadine	
HOUDART Claudine	
JOUY Carine	
LAGACHE Ghislain	
LAIGNEL Alain	
LAJUNESSE Maxime	
LAVAQUERIE Agnès	
LEBAILLY Geneviève	
LEDOUX Joris	
LEFEVRE Christelle	
LEGRAND Gérard	
LEMAIRE Anna-Maria	
LEMAITRE Christophe	
LEQUEUX Sylvain	
LETESSE Michel	
MAREEN Romain	
MASSON Thomas	
PARUCH Annabel	
PETIT Thibault	
PHILIPPE Régis	
PHILIPPE Vincent	
POMBOURG Bernadette	
POTIE Max	
RANDJIA Michel	
RIBEIRO-DHERET Cathy	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ROUSSEL Roger	
ROUSSEL Valérie	
RUIN Jean-Christian	
SAUVAGE Claude	
SCHRICKE Patrick	
SENEZ Patrick	
SERGEANT Thierry	
VANSUYT Maryse	
VAQUETTE Monique	
VAQUETTE-TOURE Carole	
VIMEUX Cathy	
WARGNIER Peggy	
WATELAIN Michel	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2024, et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

LE PRESIDENT,
MICHEL WATELAIN

LE SECRETAIRE DE SEANCE,
GEOFFREY GROGHET

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le



ID : 080-248000747-20240408-DEL33_042024-DE